

Délibération du Conseil Municipal

D.2023-83

ACTE : 7.10.1

Commune de LAUZERTE

L'an deux mille vingt-trois et le 25 octobre à 20h, le Conseil Municipal de Lauzerte s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, DENIS, GAUCHET, LARONDE, MAZILLE.
MRS BERTHAUX, CAM, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN.

Procurations : /

Excusé(e)s / Absent(e)s : MMES NEGRE ET BOURCIER ; MRS BAÏADA ET BADOÇ.

Secrétaire : MME GAUCHET MARIE.

Date de la convocation : 19/10/2023

Nombre de conseillers : 14 Nombre de présents : 10 Nombre de votants : 10

❖ OBJET : CREATION DE TARIFS ESCAPE GAME EXTERIEUR

Vu la délibération D2020.11.18-07 du 18 novembre 2020, créant un budget annexe animations – communications,

Vu la délibération N°D.2020.06.12-07 autorisant M. le Maire à la création d'une régie,

Vu la décision du maire N°DC°07-2021 pour la mise en place d'une régie propre au service animations communication,

Vu la délibération N° D.2021.04.15-1 autorisant les prestations de visites et jeux avec leurs tarifications,

M. le Maire signale au conseil que dans le programme d'été 2024 du service animations de la mairie de Lauzerte, une nouvelle prestation « Escape Game » va être mise en place. Ce jeu d'évasion sera en version extérieure. Les joueurs, munis d'un sac à dos bardé de cadenas et mécanismes devront résoudre leurs énigmes en se déplaçant dans le village. Cette version nécessite beaucoup moins d'investissements que la version en salle. En observant ce qui se fait actuellement dans d'autres villes, et pour rester cohérent vis-à-vis de cette offre, M. le Maire propose les tarifs suivants, valables par équipe :

- 70€ tarif plein par équipe
- 60€ tarif réduit par équipe

Tarif réduit : étudiants, demandeurs d'emploi, partenaires CE, habitants de la communauté de communes

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour valider cette proposition de prestation et de tarif. Ci-joint un rappel des tarifs déjà votés incluant la nouvelle tarification.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré : à l'unanimité :

- **ACCEPTE** : la proposition d'une nouvelle prestation d'Escape Game Extérieur du service animations - communication ;
- **FIXE** : Les Tarifs suivants :
 - Tarif plein 70 € par équipe
 - Tarif réduit 60 € par équipe
 - *Tarif réduit : étudiants, demandeurs d'emploi, partenaires CE, habitants de la communauté de communes*
- **DIT** : que les recettes seront affectées à la régie de recettes du service animations-communication ;
- **CHARGE** : Monsieur le Maire ou son représentant, en son absence, à procéder à toutes les démarches et formalités administratives nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.


Le Maire,
François LE MOING